



# NOTE D'INFORMATION

n° 24.26 – Juillet 2024

## 2,2 % des lycéens déclarent cinq violences ou plus de façon répétée

### Résultats de l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens pour l'année scolaire 2022-2023

- En 2022-2023, les atteintes les plus fréquentes déclarées par les lycéens sont les vols de fournitures scolaires (38 %), l'ostracisme (35 %), les moqueries liées au comportement ou au travail en classe (33 %) et les surnoms désagréables (27 %). Les violences à caractère sexuel touchent beaucoup plus les filles que les garçons, de même que les mises à l'écart et les humiliations. 30 % des élèves déclarent avoir été victimes d'au moins une violence de façon répétée durant l'année scolaire et 2,2 % des élèves signalent cinq atteintes répétées ou plus. Cette multivictimation, qui peut s'apparenter à du harcèlement et qui touche davantage les élèves des lycées professionnels, est en augmentation par rapport à la précédente édition de l'enquête en 2018. Un lycéen sur dix a été victime d'au moins une cyberviolence de façon répétée. Enfin, parmi les élèves victimes de violences, deux élèves sur trois en ont parlé à quelqu'un.

Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse  
Directrice de la publication : Magda Tomasini  
Auteur : Boubou Traore, DEPP-B3  
Édition : Souphaphone Douangdara  
Maquettiste : Frédéric Voiret  
e-ISSN 2431-7632

Depuis 2011, la DEPP mène à intervalles réguliers des enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation. Ces dernières interrogent les élèves de CM1-CM2, les collégiens, les lycéens et les personnels de l'éducation nationale, selon les années avec un dispositif d'enquêtes dédiées. La troisième édition de l'enquête auprès de 15 000 lycéens des secteurs public et privé sous contrat a eu lieu au printemps 2023. La passation du questionnaire est supervisée par les équipes mobiles de sécurité en académie (EMS). À l'instar des enquêtes précédentes, les élèves sont interrogés sur le climat scolaire et les actes dont ils ont pu être victimes dans leur établissement et aux alentours depuis le début de l'année scolaire, que ces actes aient fait ou non l'objet d'un signalement par l'institution ou auprès des autorités policières ou judiciaires. Ces enquêtes complètent le dispositif « Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire » (Sivis) qui recense auprès des chefs d'établissement les faits graves survenus en milieu scolaire. Cette *Note d'Information* sur le climat scolaire aborde de façon détaillée les données sur les violences déclarées par les lycéens au cours de l'année scolaire 2022-2023. La *Note d'Information* n° 24.25 présente les principaux résultats concernant le climat scolaire dans les lycées du point de vue des élèves.

- Au printemps 2023, comme les précédentes années, les lycéens ont une perception majoritairement positive du climat scolaire. 76 % des lycéens répondent dans le sens positif à au moins treize questions liées au climat scolaire sur dix-sept questions et 95 % donnent au moins neuf réponses positives (Traore, 2024). Malgré ce climat scolaire globalement positif, les lycéens peuvent être exposés à des violences.

### Les principales atteintes sont les vols de fournitures scolaires, l'ostracisme et les moqueries liées au comportement ou au travail en classe

Les atteintes les plus fréquentes déclarées par les lycéens sont les vols de fournitures scolaires (38 %), l'ostracisme (35 %), les moqueries liées au comportement ou au travail en classe (33 %) et les surnoms désagréables (27 %) **↘ figure 1**. Les atteintes les plus graves comme celles à caractère sexuel, touchent moins d'élèves : 9 % des lycéens déclarent avoir été victimes de comportement déplacé à caractère sexuel, 5 % d'une intimidation ou d'une offense à caractère sexuel et 3 % d'une violence à caractère sexuel. En définitive, 12 % des lycéens disent avoir été victimes au moins une fois d'une violence sexiste ou sexuelle. 1 % des lycéens déclarent avoir été blessés avec une arme ou un objet dangereux.

La prévalence des atteintes reste globalement stable par rapport aux précédentes années, sauf les vols de fournitures scolaires qui continuent d'augmenter (33 % des élèves en 2015 et 36 % en 2018) et qui concernent par ailleurs bien plus les élèves de seconde (45 %) et de première (42 %) que ceux de terminale (35 %) (**voir figure 1.1 en ligne**). Dans la majorité des cas, les auteurs des atteintes sont des élèves qui agissent individuellement et dans une moindre mesure, des groupes d'élèves (**voir figure 1.2 en ligne**). Les atteintes se déroulent bien plus souvent dans le lycée qu'à l'extérieur et majoritairement en présence d'un témoin. Pour ce qui est des atteintes à caractère sexuel, il s'agit bien plus souvent d'individus extérieurs au lycée.

### Les filles principales victimes des atteintes à caractère sexuel et psychologique

Les filles sont plus souvent victimes d'atteintes à caractère sexuel : 19 % des lycéennes ont été victimes au moins une fois d'une violence sexiste ou sexuelle contre 5 % des lycéens. 14 % des lycéennes déclarent avoir été victimes d'un comportement déplacé à caractère sexuel contre 3 % de leurs homologues masculins. 8 % des filles ont été victimes d'une intimidation ou d'une offense à caractère sexuel et 4 % d'une violence à

## 1 Éèves déclarant avoir été victimes au moins une fois durant l'année scolaire de violences au lycée ou sur le chemin pour s'y rendre selon le type de violence (en %)

	Lycéens			Sexe		Type d'établissement		
	2015	2018	2023	Filles	Garçons	LP	LEGT	LPO
<b>Atteintes psychologiques</b>								
Ostracisme	30,6	35,2	34,6	44,2	24,8	32,8	35,6	33,8
Moquerie par rapport au comportement ou au travail <sup>1</sup>	18,4	22,4	32,6	35,2	30,1	30,5	33,1	32,9
Surnom désagréable	28,7	27,0	27,4	28,2	26,6	32,6	24,9	28,7
Insulte	22,1	21,7	22,5	25,2	19,7	29,7	20,3	22,5
Sentiment d'humiliation	14,0	10,1	15,1	19,8	10,3	16,1	15,2	14,6
Sentiment de harcèlement		8,7	12,7	12,8	12,6	18,6	10,6	13,2
Menace	7,9	6,6	6,6	6,8	6,4	10,6	5,2	6,9
<b>Atteintes physiques</b>								
Bousculade	9,9	8,8	8,2	8,7	7,6	13,2	6,6	8,2
Cible de lancers d'objets	6,1	4,4	5,6	5,1	6,1	9,1	4,5	5,8
Coup	3,7	3,2	4,0	3,9	4,2	8,4	2,8	4,1
Blessure par arme ou avec un objet dangereux	0,9	0,9	1,4	0,9	1,9	3,0	1,0	1,4
<b>Atteintes aux biens</b>								
Vol de fournitures scolaires	33,2	35,8	37,7	37,0	38,3	41,0	35,5	39,2
Vol d'objets personnels	13,5	12,9	13,7	12,9	14,5	20,3	11,7	13,7
Dégradation d'objet personnel <sup>2</sup>	4,5	4,1	12,6	11,2	14,0	18,0	10,9	12,8
Vol d'argent	6,1	6,4	5,1	4,6	5,6	8,7	3,7	5,5
Racket	1,7	1,2	2,0	1,6	2,4	4,2	1,5	1,7
Dégradation du vélo, trottinette ou scooter			1,6	0,7	2,5	2,2	1,1	2,0
Vol du vélo, trottinette ou scooter			1,2	0,6	1,8	1,9	1,1	1,1
<b>Atteintes sexuelles</b>								
Comportement déplacé à caractère sexuel		6,6	8,5	14,3	2,7	6,9	9,7	7,6
Intimidation ou offense à caractère sexuel			5,3	8,4	2,2	6,1	4,9	5,4
Violence à caractère sexuel		1,6	2,7	3,9	1,5	3,7	2,3	2,9

1. Jusqu'à l'enquête de 2018, les lycéens étaient interrogés sur les moqueries uniquement liées à la bonne conduite en classe.

2. En 2023, la question a été reformulée, n'impliquant plus l'intention de « dégrader volontairement » un objet personnel.

**Lecture :** au printemps 2023, 34,6 % des lycéens se sont sentis mis à l'écart par d'autres élèves depuis le début de l'année scolaire.

**Champ :** élèves des lycées publics et privés sous contrat en France.

**Source :** DEPP, enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens en 2014-2015, 2017-2018 et 2022-2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.26. DEPP

caractère sexuel (contre 2 % chez les garçons pour ces deux atteintes). Elles sont également davantage concernées par les mises à l'écart (44 %, soit 20 points de plus que les garçons) et sont plus nombreuses à s'être senties humiliées (20 % d'entre elles contre 10 % pour les garçons). Par rapport au collège, les atteintes physiques sont moins fréquentes au lycée, mais elles concernent autant les filles que les garçons.

La violence est plus présente dans les lycées professionnels (LP). Les élèves de LP sont notamment davantage concernés par les insultes et les vols d'objets personnels (7 points de plus que pour l'ensemble des lycéens), mais aussi les dégradations d'objets personnels, les surnoms désagréables et les bousculades (5 points de plus), les coups, les menaces ou les vols d'argent (4 points de plus).

### Les garçons sont plus concernés que les filles par des comportements à risque

Un élève sur cinq a eu une conduite à risque au cours de l'année scolaire dans son lycée ou sur le chemin pour y venir (voir [figure 1.3 en ligne](#)). Cela concerne plus les garçons que les filles (26 % contre 17 %).

Il s'agit essentiellement de consommation de substances psychoactives telles que l'alcool, le tabac, la drogue (16 % des garçons et 14 % des filles), de pratiques sportives extrêmes (10 % des garçons et 3 % des filles), de conduites à risque sur la route ou de jeux d'argent (8 % et 7 % des garçons respectivement, moins de 2 % des filles).

### Les élèves du secteur privé sous contrat déclarent plus souvent être victimes de vol de fournitures scolaires et d'atteintes psychologiques

Les lycéens du privé sous contrat déclarent plus souvent que ceux du public être victimes de vol de fournitures scolaires (43 % contre 36 % respectivement) et d'atteintes psychologiques, en particulier la moquerie par rapport au comportement ou le travail en classe, ou le fait d'être victime d'un surnom désagréable (5 points de plus pour chaque atteinte) (voir [figure 1.1 en ligne](#)). Même en tenant compte du niveau socio-économique des familles, ces différences subsistent entre les deux secteurs. En ce qui concerne les déclarations de violences physiques et les violences à caractère sexuel, il n'y a pas d'écart entre le public et le privé sous contrat.

### La multivictimation répétée est en légère hausse et est plus fréquente en LP

Certains lycéens sont victimes d'un nombre important d'atteintes. Pour évaluer leur degré d'exposition à la violence, la DEPP utilise depuis 2015 un indicateur synthétique de multivictimation qui consiste à dénombrer les atteintes subies de manière répétée dans le lycée ou aux alentours, parmi huit violences : cinq violences psychologiques et trois violences physiques (voir [méthodologie en ligne](#)). 70 % des lycéens ne sont victimes de manière répétée d'aucune de ces huit atteintes. 30 % des élèves déclarent donc avoir été victimes d'au moins une forme de violence, physique ou psychologique, de façon répétée durant l'année scolaire (voir [figure 2](#)). Les violences psychologiques répétées touchent plus d'élèves : 29 % déclarent avoir connu au cours de l'année scolaire au moins l'une des cinq situations de violence psychologique. 5 % des lycéens sont concernés par au moins l'une des trois violences physiques retenues dans l'indice de multivictimation répétée. Certains élèves déclarent avoir été victimes d'un nombre important d'atteintes de manière répétée : 2,2 % en déclarent cinq ou plus. Cette situation de forte

multivictimation, qui peut s'apparenter à du harcèlement, est un peu plus fréquente en 2023 qu'en 2015 (1,4 %) et 2018 (1,3 %)

↘ **figure 3.** Elle touche autant les filles que les garçons et tous les niveaux scolaires, mais elle est plus présente dans les LP (4,1 % des élèves) que dans les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) (1,6 %) et les lycées polyvalents (LPO) (2,2 %) (voir figure 3.1 en ligne).

Parmi les élèves en situation de forte multivictimation répétée qui s'apparente à du harcèlement, 64 % déclarent effectivement s'être sentis harcelés depuis le début de l'année scolaire (voir figure 3.2 en ligne).

Ce sentiment de harcèlement concerne 13 % des lycéens, en augmentation par rapport à 2018 où il s'établissait à 9 %. Il est plus présent en LP (6 points de plus). C'est bien plus souvent le fait d'un groupe d'élèves (dans 49 % des cas) que d'un élève agissant tout seul (38 %).

### Un lycéen sur dix est victime de cyberviolence de façon répétée

Au cours de l'année scolaire, un lycéen sur quatre (23 %) a été confronté au moins une fois à une forme de cyberviolence et un sur dix en a été victime de façon répétée, en lien avec le cadre scolaire ↘ **figure 4.** Cela prend très souvent la forme d'une insulte, d'une moquerie, d'un surnom désagréable, d'une humiliation via les outils numériques pour 15 % des lycéens. La diffusion de rumeurs, commentaires, photographies ou films humiliants via internet fait également partie des cyberviolences les plus fréquentes (9 % des lycéens) et touche plus les filles que les garçons : 11 % contre 7 %. Les autres formes de cyberviolence concernent chacune moins de 5 % des lycéens (usurpation d'identité, visionnage contre son gré d'images ou de vidéos à caractère sexuel, harcèlement, *happy slapping*, menace et racket par téléphone ou internet). La part d'élèves concernés par au moins une forme de cyberviolence a augmenté par rapport à 2018 (18 %) (voir figure 4.1 en ligne). Enfin, la cyberviolence est légèrement plus élevée dans le privé sous contrat que dans le public. 26 % des lycéens du secteur privé déclarent avoir subi au moins une fois une cyberviolence contre 22 % des lycéens du secteur public.

### L'apparence physique et la tenue vestimentaire sont les principaux motifs des insultes et des différences de traitement

Une partie des lycéens pensent avoir été moins bien traités que les autres élèves.

## ↘ 2 Nombre de victimations subies de manière répétée par les élèves dans le lycée ou aux alentours en 2022-2023 (en %)

	Nombre de faits de violence physique				Ensemble	
	0	1	2	3		
Nombre de faits de violence psychologique	0	69,9	0,8	0,1	0,0	70,8
	1	15,6	1,0	0,1	0,0	16,7
	2	5,5	0,8	0,1	0,1	6,4
	3	2,4	0,4	0,2	0,1	3,2
	4	1,1	0,5	0,2	0,1	1,9
	5	0,3	0,3	0,2	0,2	1,0
<b>Ensemble</b>	<b>94,9</b>	<b>3,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>100,0</b>	

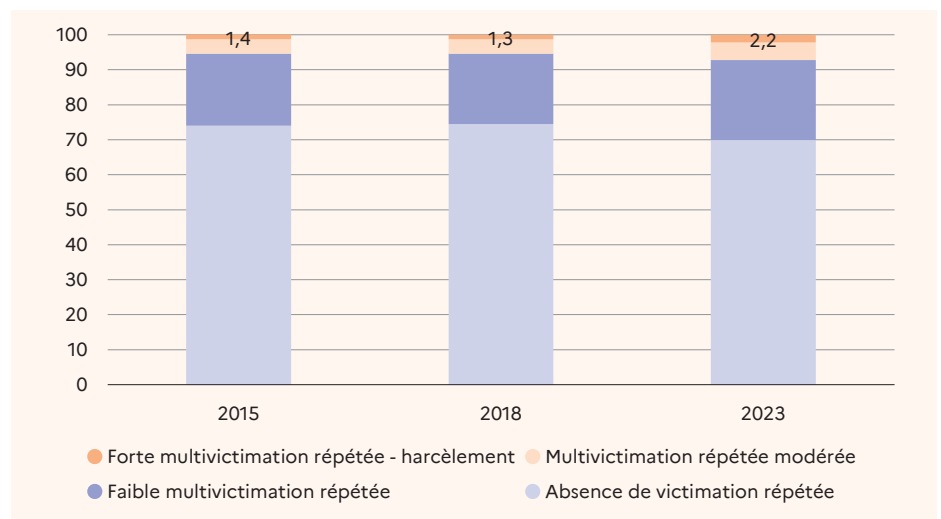
**Lecture :** au printemps 2023, 16,7 % des lycéens déclarent avoir connu de manière répétée l'une des cinq situations de violence psychologique. 69,9 % des lycéens n'ont subi aucune des trois violences physiques de l'indice et aucune des cinq violences psychologiques de l'indice.

**Champ :** élèves des lycées publics et privés sous contrat en France.

**Source :** DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens en 2022-2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.26. DEPP

## ↘ 3 Indice de multivictimation répétée dans le lycée ou aux alentours (en %)



**Lecture :** au printemps 2023, 2,2 % des lycéens déclarent avoir subi cinq violences répétées ou plus parmi les huit retenues dans l'indice de multivictimation.

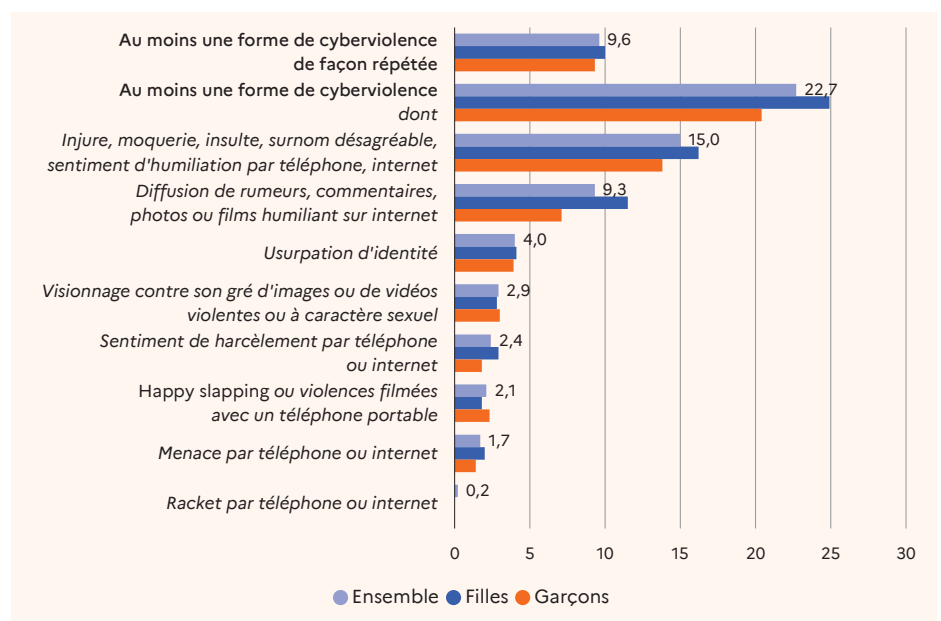
**Note :** depuis l'édition 2023, la mesure de la moquerie en classe est élargie (cf. figure 1). Cette évolution pourrait expliquer en partie l'augmentation de la multivictimation.

**Champ :** élèves des lycées publics et privés sous contrat en France.

**Source :** DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens en 2022-2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.26. DEPP

## ↘ 4 Élèves déclarant avoir été victimes au moins une fois durant l'année scolaire 2022-2023 de cyberviolences selon le type de cyberviolence (en %)



**Lecture :** au printemps 2023, 22,7 % des lycéens déclarent avoir subi au moins une fois une forme de cyberviolence.

**Champ :** élèves des lycées publics et privés sous contrat en France.

**Source :** DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens en 2022-2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.26. DEPP

Cela concerne 37 % d'entre eux **↘ figure 5**. Tout comme pour d'autres atteintes, à l'instar des insultes ou cyberinsultes, les motifs les plus évoqués par les élèves concernent l'apparence physique et la tenue vestimentaire. 10 % des lycéens pensent avoir subi un traitement différencié en raison de leur apparence physique et 9 % en raison de leur tenue vestimentaire. Les insultes en lien avec l'apparence physique touchent 7 % des lycéens et celles en lien avec la tenue vestimentaire 5 % des lycéens. Certains élèves sont également touchés par des atteintes à caractère discriminatoire. 10 % des élèves déclarent avoir été moins bien traités pour des raisons sexistes et 5 % avoir subi des insultes à caractère sexiste (ces taux atteignent 12 % et 8 % respectivement chez les filles). 7 % des lycéens déclarent avoir été moins bien traités en raison de leur origine ou de leur couleur de peau, 5 % en raison de leur nom ou prénom et autant en raison de leur religion. Les insultes liées à l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle touchent 2 % des lycéens tandis que les différences de traitement liées à cette dimension concernent 4 % des lycéens.

### Les amis et les parents sont les principaux interlocuteurs auxquels les victimes se confient

Deux lycéens sur trois victimes d'au moins une violence au cours de l'année scolaire en ont parlé à quelqu'un, les filles plus souvent que les garçons **↘ figure 6**. Dans ce cas, les principaux interlocuteurs sont les amis (70 %), les parents (50 %) et dans une moindre mesure, un adulte du lycée (29 %). Seulement 3 % ont eu recours à une ligne d'écoute. 47 % des élèves ayant parlé à quelqu'un du problème de violence dont ils ont été victimes ont le sentiment que la situation s'est améliorée, les garçons plus que les filles (52 % contre 45 %) (voir figure 6.1 en ligne). Ceux qui ne se sont confiés à personne évoquent pour 51 % d'entre eux le fait qu'ils jugent que le problème n'était pas grave, 49 % pensent qu'en parler aurait empiré la situation et 29 % que cela n'aurait rien changé. 16 % de ces lycéens déclarent qu'ils n'avaient personne à qui en parler. Les élèves victimes d'une violence déclarent, pour 38 % d'entre eux, s'être défendus eux-mêmes, les garçons autant que les filles. À la suite d'une violence, les parents sont allés voir un adulte du lycée dans 17 % des cas, la police ou la gendarmerie dans 10 % des cas. Pour 5 % des cas, un adulte du lycée est allé voir la police ou la gendarmerie à la suite d'une violence. Dans la moitié des cas, les interventions des parents conduisent à une amélioration de la situation selon les

### ↘ 5 Les atteintes à caractère discriminatoire en 2022-2023 (en %)

	Être moins bien traité en lien...	Insulte liée...	Agression liée...	Cyberinsulte liée...
<b>Atteintes</b>	<b>36,6</b>	<b>22,5</b>	<b>4,0</b>	<b>11,4</b>
... à l'apparence physique	10,0	6,8	0,9	3,8
... à la tenue vestimentaire	9,3	5,2	ε	2,4
... au sexe	9,9	4,8	0,8	2,0
... à l'origine ou la couleur de peau	7,2	2,5	ε	1,2
... au nom ou prénom	5,3	2,2	ε	1,3
... à la religion	5,1	1,4	ε	0,9
... aux idées politiques	4,2	1,4	ε	1,1
... à l'orientation sexuelle ou identité sexuelle	3,6	1,7	ε	1,3
... à l'état de santé ou un handicap	3,7	1,4	ε	0,8
... au lieu de résidence	3,0	1,1	ε	0,6
... à aucune raison	10,3	8,3	1,4	3,6
... à d'autres raisons	9,0	5,2	1,3	2,8

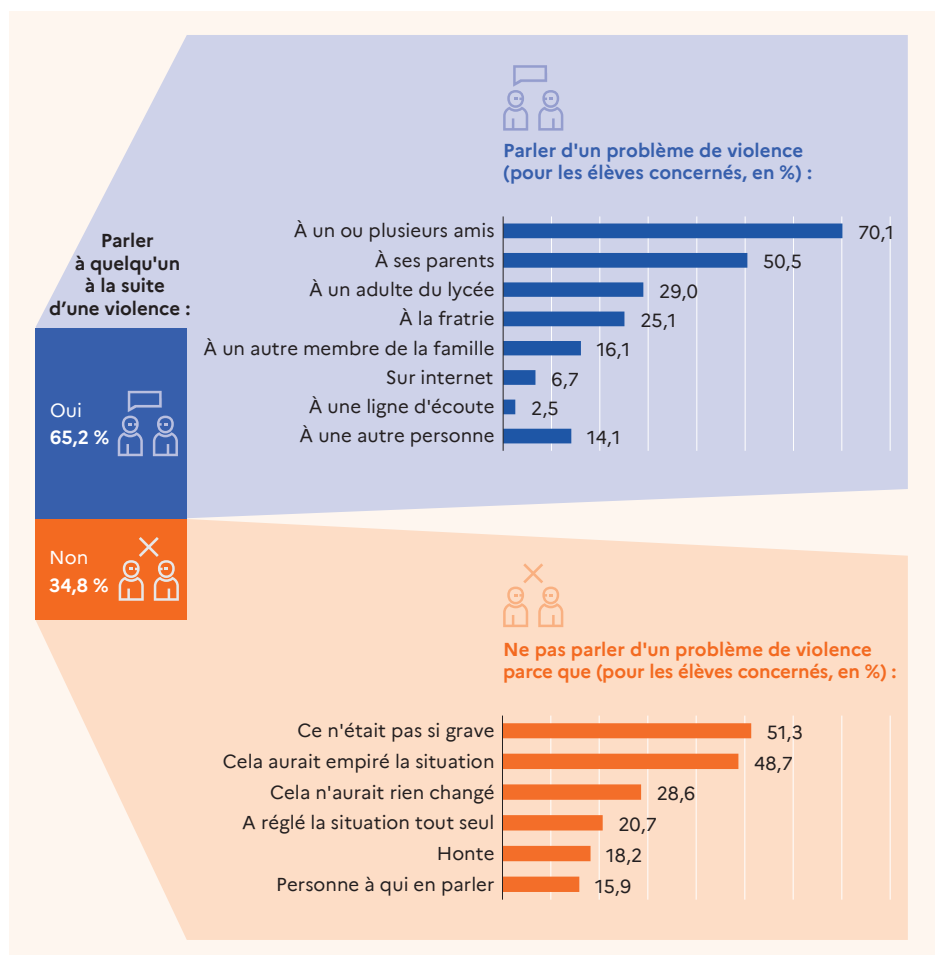
**Lecture :** au printemps 2023, 36,6 % des lycéens déclarent avoir été moins bien traités que les autres élèves. 9,3 % des lycéens déclarent avoir été moins bien traités que les autres élèves en raison de leur tenue vestimentaire.

**Champ :** élèves des lycées publics et privés sous contrat en France.

**Source :** DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens en 2022-2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.26. DEPP

### ↘ 6 Les réactions des élèves face aux atteintes subies en 2022-2023 (en %)



**Lecture :** parmi les élèves déclarant être victimes d'au moins une atteinte au cours de l'année scolaire, 65,2 % des lycéens au printemps 2023 déclarent en avoir parlé.

Parmi eux, 70,1 % en ont parlé à un ou plusieurs amis. Les élèves peuvent citer plusieurs interlocuteurs, ce qui explique pourquoi la somme est supérieure à 100 %.

**Champ :** élèves des lycées publics et privés sous contrat en France.

**Source :** DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens en 2022-2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.26. DEPP

élèves. Ces démarches sont plus fréquentes lorsque l'élève est dans une situation de multivictimation répétée. Pour ces derniers, 38 % des parents se sont déplacés au lycée et 21 % se sont rendus dans un commissariat ou une gendarmerie.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 24.26, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/notes-d-information](https://www.education.gouv.fr/notes-d-information)